

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

tous ceux qui ont abandonné, déçus de ne pas avoir trouvé de travail, il y aurait en réalité 2 millions de chômeurs. Et aujourd'hui le gouvernement réclame de nouveaux pouvoirs d'emprunt après avoir dépensé 1.6 milliard de dollars en subventions à l'industrie pétrolière.

Compte tenu de la conjoncture économique, ces priorités sont tout à fait contre-indiquées; elles ne tiennent nullement compte des besoins humains actuels. Si le gouvernement avait la moindre compassion l'argent qu'il a emprunté servirait à donner de l'emploi aux chômeurs et non à venir au secours de l'industrie pétrolière.

● (1650)

Monsieur le Président, ce ne serait pas si mal si c'était là le seul domaine où le gouvernement a dépensé l'argent des contribuables à mauvais escient. Mais prenez le cas des crédits à la création d'emplois qu'il entend dépenser presque exclusivement dans des circonscriptions libérales. La façon dont le gouvernement dépense les deniers publics sape la confiance que les Canadiens ont encore en lui. Comment un Canadien pourrait-il se fier à un gouvernement qui emprunte de l'argent et qui le dépense uniquement dans les circonscriptions représentées par des députés ministériels. Il y a des chômeurs dans les circonscriptions des députés de l'opposition tout autant que dans celles des députés ministériels, et le gouvernement devrait se comporter de façon à ce que les citoyens de notre pays continuent à lui faire confiance. En acheminant les deniers publics exclusivement vers des circonscriptions libérales c'est le plus sûr moyen de saper la confiance des gens et d'inciter le Parlement à refuser d'accorder au gouvernement les nouvelles demandes de pouvoir d'emprunt.

Non seulement le gouvernement a dépensé avec prodigalité, monsieur le Président, mais il a négligé de percevoir les impôts. En effet, selon les chiffres de 1980 le gouvernement a permis à certaines entreprises de différer le paiement de quelque 22 milliards de dollars d'impôts. Ce qui n'empêche pas le gouvernement de venir nous demander l'autorisation d'emprunter 29.5 milliards de dollars. Nous savons tous que depuis 20 ans, ce ne sont plus les entreprises mais les particuliers qui assument la majeure partie du fardeau fiscal. Vu que les entreprises paient de moins en moins d'impôts et que les particuliers en paient de plus en plus, et étant donné que le gouvernement nous demande de l'autoriser à emprunter près de 30 milliards de dollars, comment peut-il justifier sa décision et permettre à certaines entreprises de remettre à plus tard le paiement de ces 22 milliards de dollars d'impôts? Au lieu de présenter ce projet de loi, le gouvernement devrait peut-être songer à nous en présenter un autre pour obliger ces entreprises à payer immédiatement ce qu'elles doivent et à payer dorénavant leur juste part des frais d'administration du Canada.

**M. Blenkarn:** Ces entreprises, quelles sont-elles?

**M. Keeper:** Monsieur le Président, je pourrais répondre au député en lui citant des noms. J'ai là la liste des 15 plus grandes entreprises canadiennes qui n'ont pas payé d'impôts . . .

**M. Blenkarn:** Pourquoi n'allez-vous pas chez un juge de paix pour formuler une plainte?

**M. Kristiansen:** C'est légal, parce que les conservateurs adoptent des lois iniques. Laissez tomber!

**M. Keeper:** Quinze des plus grandes entreprises industrielles au Canada n'ont pas payé . . .

**M. Blenkarn:** Pourquoi n'allez-vous pas déposer une plainte devant le juge de paix?

**M. Kristiansen:** C'est parfaitement légal; c'est vous qui êtes les escrocs.

**M. Keeper:** Monsieur le Président, quand nous accusons les sociétés de ne pas payer leur juste part des impôts, il est bien compréhensible que les conservateurs se mettent à défendre à grands cris les grandes entreprises au Canada.

**Des voix:** Bravo!

**M. le vice-président:** A l'ordre, je vous prie.

**M. Keeper:** Monsieur le Président, nous devons sans doute heurter les sensibilités conservatrices quand ils se mettent à crier et à brailler si fort. Les quinze plus grandes entreprises industrielles canadiennes qui n'ont pas payé d'impôt sur les sociétés en 1981 et 1982 sont les suivantes: la société General Motors du Canada Limitée, la Compagnie d'Aluminium Alcan Limitée, la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, la Compagnie de la Baie d'Hudson . . .

**M. Blenkarn:** Combien de personnes emploient-elles?

**M. Keeper:** Les voici qui se remettent à crier, monsieur le Président. Les conservateurs cherchent à défendre . . .

**M. Shields:** Mettons-les en faillite et condamnons leurs employés au chômage.

**M. Keeper:** Monsieur le Président, ils cherchent à défendre les grandes entreprises. Je ne suis pas étonné d'entendre brailler les conservateurs quand je reproche aux sociétés de ne pas payer leur juste part des impôts. Il ne suffit pas qu'une entreprise emploie des travailleurs pour se soustraire à son devoir de payer sa juste part du coût des services publics au Canada.

**M. Blenkarn:** Obligez-les à fermer leurs portes.

**M. Kristiansen:** Les conservateurs disent qu'ils veulent les obliger à fermer leurs portes.

**M. Shields:** Faites adopter un autre PEN.

**M. Keeper:** Monsieur le Président, je me demande si tous ces cris émanant des banquettes conservatrices ne constituent pas une approbation de la tendance observée depuis 20 ans qui fait que désormais ce sont les particuliers et non les sociétés qui assument la plus large part du fardeau fiscal. Il est bien évident que le parti conservateur continue à se faire le porte-parole des grandes sociétés.